Nouvelle orthographe : *résumé de l'atelier* (C. S. Découvreurs)

par Chantal Contant, 28 janvier 2011

Officielle et recommandée

La nouvelle orthographe est **officielle** et **en vigueur**. Les formes les plus modernes sont **recommandées**. Depuis plusieurs années, des dictionnaires, des grammaires, des guides de conjugaison et des correcteurs informatiques reconnaissent ces rectifications orthographiques proposées à l'origine par le Conseil supérieur de la langue française (Paris) et approuvées par l'Académie française.

Les rectifications de l'orthographe suppriment des anomalies en favorisant une plus grande cohérence dans l'orthographe du français (pluriel régularisé, trait d'union systématique dans les nombres, accentuation plus régulière, soudure généralisée avec certains préfixes, francisation des emprunts, etc.). Elles se résument en une petite série de règles bien ciblées, que l'on peut rapidement maitriser, comme vous le verrez à la page qui suit.

Loin de bouleverser les habitudes d'écriture en français, ces rectifications officiellement admises dans toute la francophonie sont modérées (elles touchent en moyenne un mot par page) et tendent à harmoniser les règles du français écrit. Des graphies plus modernes viennent donc enrichir de manière positive et plus cohérente notre langue écrite.

Dictionnaires et correcteurs

Beaucoup de **dictionnaires** sont maintenant à jour, mais certains ne le sont que partiellement. Comment le savoir ? Si vous trouvez **brûler** et **bruler** (sans accent) dans votre dictionnaire, alors il est à jour. Les **correcteurs informatiques** les plus courants (Word, Antidote, ProLexis, OpenOffice.org) sont à jour. Vérifiez si vous avez une version récente. Ajustez les **réglages** pour activer la correction avec l'orthographe rectifiée.

À l'école

Les **milieux scolaires** doivent tenir compte des rectifications de l'orthographe. Aucun **élève** ne peut être pénalisé s'il utilise les graphies modernes à l'école, puisqu'elles sont recommandées, entre autres, par le Conseil supérieur de la langue française. Vous trouverez les **consignes des différents ministères de l'Éducation** des principaux pays francophones sur le site www.orthographe-recommandee.info/enseignement.

Écrivez de façon moderne et régulière

Étant donné que les graphies anciennes et nouvelles coexistent déjà dans beaucoup de dictionnaires et de logiciels de correction, **vous avez le choix et le droit d'utiliser les graphies modernes**, dans vos écrits tant personnels (à la maison) que professionnels (au bureau, dans l'enseignement).

La nouvelle orthographe, **utilisez-la** et **parlez-en** autour de vous. Elle apporte plus de **régularité**, elle élimine des exceptions injustifiées. Il vous appartient de donner au français un visage plus moderne.

Le ***Grand vadémécum de l'orthographe moderne recommandée*** est un ouvrage qui présente les nouvelles règles et donne la liste alphabétique la plus complète des mots touchés par les rectifications en vigueur. Il est la référence en nouvelle orthographe.

Vous trouverez des informations complémentaires (liste de dictionnaires à jour, logiciels à jour, consignes ministérielles pour l'enseignement, historique, fausses rumeurs, suggestions de lectures en nouvelle orthographe, etc.) sur le site www.nouvelleorthographe.info.

Résumé des principales règles de la nouvelle orthographe

La soudure s'impose dans un certain nombre de mots (mots composés avec *contr(e)-, entr(e)-, extra-, infra-, intra-, ultra-,* composés avec des éléments « savants », onomatopées, mots d'origine étrangère…). Ex. : contrappel, entretemps, extraterrestre, ultraviolet, agroalimentaire, cardiovasculaire, tictac, baseball, portemonnaie

Les numéraux composés sont systématiquement reliés par des traits d'union.
Ex. : vingt-et-un, deux-cents, trois-millions-six-cent-mille, trente-et-unième (31e)

Dans les noms composés du type *pèse-lettre* (verbe + nom) ou *sans-abri* (préposition + nom), le second élément prend la marque du pluriel lorsque le mot est au pluriel (au singulier, il n'y a pas de marque de pluriel).
Ex. : un compte-goutte, des compte-gouttes ; un après-midi, des après-midis

Les mots empruntés forment leur pluriel de la même manière que les mots français.
Ex. : des raviolis, des matchs, des gentlemans, des miss

On emploie l'accent grave (plutôt que l'accent aigu) dans un certain nombre de mots (pour régulariser leur orthographe) et au futur et au conditionnel des verbes qui se conjuguent comme *céder*. Ex. : évènement, règlementaire, je cèderai, ils règleraient

L'accent circonflexe disparait sur *i* et *u*. On le maintient néanmoins dans les mots *dû, mûr, sûr, jeûne(s)* et le verbe *croitre* lorsqu'il y a ambigüité avec *croire* (*je croîs, il croît, je crûs…*), de même que dans les terminaisons verbales du passé simple (*vous fûtes*) et du subjonctif.
Ex. : cout ; entrainer, nous entrainons ; paraitre, il parait

Le tréma est déplacé sur la lettre *u* prononcée dans les suites *-güe-* et *-güi-* et il est ajouté dans quelques mots. Ex. : aigüe, ambigüe ; ambigüité ; argüer, gageüre

Les mots empruntés sont accentués conformément aux règles qui s'appliquent aux mots français. Ex. : révolver, téquila, pizzéria

Les verbes en *-eler* ou *-eter* se conjuguent sur le modèle de *peler* ou de *acheter*. Les dérivés en *-ment* suivent les verbes correspondants. Font exception *appeler, jeter* et leurs composés (y compris *interpeler*). Ex. : j'amoncèle, amoncèlement, tu époussèteras

Les mots en *-olle* et les verbes en *-otter* (et dérivés) s'écrivent avec une consonne simple. Font exception *colle, folle, molle* et les mots de même famille qu'un nom en *-otte* (comme *botter,* de *botte*). Ex. : corole ; frisoter, frisotis ; greloter, grelotement.

Le participe passé de *laisser* est invariable s'il est suivi d'un infinitif.

Quelques familles sont réaccordées : bonhomme/bonhommie, siffler/persiffler

Quelques anomalies sont supprimées : douçâtre, levreau, relai, quincailler, féérique

Si deux variantes existent, on choisit la plus française : iglou, acuponcture, fiord, kirch

---

Consultez les sites www.nouvelleorthographe.info et www.orthographe-recommandee.info pour plus d'information.

Le *Grand vadémécum de l'orthographe moderne recommandée* (règles détaillées et liste de 5000 mots rectifiés) est en librairie (14,95 $/9,90 €), de même que le guide complet avec exercices *Connaitre et maitriser la nouvelle orthographe*.

Pour être informé gratuitement par courriel des avancées de l'orthographe modernisée, écrivez à gqmnf@renouvo.org.

Ce document peut être reproduit et distribué à volonté pour mieux faire connaitre les rectifications de l'orthographe.